



Directives concernant l'organisation des Tournois (modifiée le 26 Mars 2019)

La Commission Sportive Régionale du 2 Mars 2013 et le Comité Directeur du 16 Mars 2013 ont décidé que deux Tournois Nationa(ux) et/ou Régiona(ux) pourraient être organisés sur le territoire de la Ligue à la même date à condition qu'une distance de **120 km** (au lieu de 150 km) sépare les deux lieux organisateurs.

Les demandes d'homologations devront, sur l'espace mon club, être accompagnées des Règlements Sportifs et financier ainsi que du nom du JA3.

Elles devront parvenir à la Ligue, au plus tard, trois mois avant la date d'organisation. De plus, pour la saison suivante, des demandes d'homologation ne pourront être formulées qu'après la diffusion (vers le 15 Mai) du calendrier National et Régional de la saison suivante.

Les demandes concernant les Tournois Départementaux doivent être adressées à la Ligue pour INFORMATION ;

Pour les tournois homologués par la FFTT se référer à la circulaire fédérale.

Il y a 4 Niveaux d'organisations :

TOURNOI INTERNATIONAL : Epreuve ouverte aux joueur et joueuses licenciés à la FFTT et aux Fédérations affiliées à l'ITTF 600 € sans chèque de caution.

TOURNOI NATIONAL :

- CATEGORIE « A » : Epreuve, ouverte aux joueurs et joueuses licenciées à la FFTT, dont la dotation est supérieure ou égale à 5000€. JAN obligatoire sans dérogation possible – 400€ sans chèque de caution.

- CATEGORIE « B » : Epreuve, ouverte aux joueurs et joueuses licenciés à la FFTT, dont la dotation est inférieure à 5000€. JA3 dont la validation sera effectuée par la Commission Fédérale d'Arbitrage – 200€ sans chèque de caution.

TOURNOI REGIONAL : Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses licencié FFTT des associations de la Ligue du Centre Val de Loire – 77€.

TOURNOI DEPARTEMENTAL : Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés FFTT des associations du département du club organisateur – Variable, suivant les départements.

TOURNOI DE PROMOTION : Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciées à la FFTT ou possédant un pass' tournoi. Les résultats des parties lors de cette épreuve ne sont pas pris en compte pour l'établissement des classements individuels.

Aucune dérogation ne peut être apportée à la présente classification

Ligue Centre – Val de Loire Tennis de Table – 40 rue du Général LECLERC - 41300 SALBRIS
Tél. 02 54 96 14 28 – liguecentre.tt@wanadoo.fr - www.liguecentrett.com

